



**Mesdames, Messieurs, Chers Mannevillaises et Mannevillais,**

*L'année dernière, nous espérions que 2021 annoncerait la fin de la pandémie et que nous pourrions à nouveau nous réunir pour la cérémonie des vœux en 2022, et malheureusement nous sommes dans une situation à peu près identique. Ce qui nous a amené à annuler à nouveau ce moment de convivialité que nous attendions tous, vous comme nous.*

*Je ne vais pas m'attarder sur cette situation, les médias s'en chargent suffisamment. Je veux commencer mon courrier en vous souhaitant de la part de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur, joie et avant tout la santé pour vous et votre famille afin que vous puissiez réaliser tous vos projets.*

*Revenons à 2021 pour vous rendre compte des actions menées par notre équipe, bien que vous soyez informés par nos moyens de communication que sont, notre site « [mairie-manneville-es-plains.fr](http://mairie-manneville-es-plains.fr) », notre application « Panneau Pocket », et enfin notre bulletin municipal « Le Canard Mannevillais », et bien sûr les échanges que nous pouvons avoir lors de nos rencontres en Mairie ou dans la commune.*

*Nous n'avions pas prévu de gros travaux, seulement la réfection des peintures des murs du chœur de l'église et la sacristie qui ont été terminés en fin d'année. 2021 a surtout été consacré à l'élaboration du dossier de réhabilitation du presbytère.*

*La vie sociale de notre commune a aussi été perturbée, mais nos associations, dès qu'elles l'ont pu, ont repris leurs activités et nous les en remercions chaleureusement. Mais les règles sanitaires s'étant durcies, les manifestations de fin d'année au profit de nos « anciens » et de nos enfants ont dû être modifiées, voir annulées.*

*Nous avons proposé avec ces mêmes associations 3 après-midis récréatifs pour les enfants lors des vacances scolaires d'automne, et souhaitons renouveler l'opération lors des prochaines vacances si les conditions le permettent.*

*Notre concours des maisons fleuries a pu avoir lieu avec 17 participants et de très beaux jardins bien entretenus comme toujours. Merci pour votre participation à l'embellissement de notre village. Les récompenses sous forme de bons d'achat vous seront distribuées par courrier courant janvier.*

*Je voudrais aussi remercier le personnel enseignant et de service, du SIVOS de Gueutteville les Grès qui a dû faire face à cette situation, ainsi que la mairie de cette même commune qui a mis sa salle des fêtes à disposition pendant plusieurs mois afin que les enfants puissent se restaurer en respectant les règles imposées.*

*Une session initiale de formation aux premiers secours PSC1, a eu lieu le 13 décembre avec la participation de 9 volontaires dont deux « ados ». Grand merci à eux pour leur implication au sein de notre commune. Depuis 2009, ce sont plus de 30 personnes qui se sont formées et recyclées ! Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie.*

*Je vais maintenant aborder les projets que nous avons pour cette année 2022. J'ai évoqué les travaux du presbytère. En effet ce projet que nous avons depuis quelques années va enfin pouvoir se réaliser, les travaux devant commencer le 17 janvier pour se terminer fin juin. Pour rappel ce lieu se veut un espace de partage, de lien social, d'échanges entre générations. Au rez de chaussée, les bureaux de la mairie y seront transférés, la salle de réunion pourra être utilisée aussi par les associations, les habitants. Des expositions seront aussi possibles. A l'étage des bureaux seront créés et prévus pour accueillir les associations. Nous sommes à votre écoute pour toute suggestion ou proposition. Les plans sont visibles en mairie.*

*Concernant le financement de cette opération qui se chiffre à 394.000€ HT pour les études et travaux, nous avons obtenus les aides à hauteur de 80% (le maximum autorisé), du Département, de la Région Normandie, de l'Etat et la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, soit 315.200€ HT. Le reste à charge de 78.800€ HT sera autofinancé par le budget communal, avec un prêt sur 15 ans contracté auprès d'un organisme bancaire.*

*Nous avons aussi prévu la rénovation du mur de soutènement de la mare communale qui aura lieu au deuxième trimestre, et à l'identique du presbytère, nous avons obtenu des aides à hauteur de 80%.*

*2022 sera aussi l'arrivée de la fibre dans notre commune, en principe fin mars pour la commercialisation, mais nous vous donnerons toutes les informations dès que nous les aurons reçues du syndicat départemental, Seine Maritime Numérique.*

*Mais c'est aussi une année chargée sur le plan électoral avec les élections présidentielles les 10 et 24 avril, puis les législatives les 12 et 19 juin. N'oubliez pas de vous inscrire si vous voulez voter dans la commune, jusqu'au 2 mars en ligne et 4 mars en mairie.*

*Pour terminer je voulais remercier l'ensemble du personnel communal, tous les membres bénévoles de nos deux associations, l'Amicale Mannevillaise et le Comité des Fêtes et bien sûr tous les conseillers et conseillères municipales qui m'entourent et qui participent activement à la vie et au dynamisme de notre beau village.*

*Je tenais aussi à vous informer que pour des raisons personnelles, j'ai souhaité mettre fin à mon mandat de vice-président à la CCCA, après huit années passées au sein de cet établissement. Ce qui m'a permis de m'investir dans de beaux projets pour le bien être de tous les habitants de notre territoire. Je reste bien sûr, conseiller communautaire en tant que Maire.*

*Je vous renouvelle mes meilleurs vœux et vous assure avec mon équipe de tout notre soutien et dévouement. Continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches.*

**Gérard FOUCHÉ, Maire, et l'équipe municipale de Manneville-ès-Plains**